

Rappel des objectifs initiaux et information sur ceux qui ont été récemment validés par le Conseil d'Administration.

A) **2009**

1- Empêcher la diffusion de la brochure. c'est l'objectif initial, celui qui a donné naissance à HdV. Il est atteint.

2-Empêcher que les mesures contenues dans le rapport Grünfeld et qui visaient à *dissuader* les français de boire du vin ne soient retenues dans le prochain Plan Cancer. La victoire est pratiquement acquise, mais "ne vendons pas la peau de l'ours..."

B) **2011**

1- *Désigner, confondre et "punir"* les responsables de l'ignoble manipulation à laquelle le vin a été confronté. Leur faire passer l'envie de recommencer. Épargner à d'autres la tentation de les imiter. Et pour longtemps. C'est l'objet de notre requête. C'est l'objet aussi de notre infatigable questionnement sur les compétences et les qualifications de certaines rédactrices.

2- Faire en sorte que le prochain Plan National Nutrition Santé tienne compte des recommandations du rapport WRCF 2007, postérieur à l'élaboration de celui qui est en action (2006-2010), et bien sûr également au premier (2002-2006). Ici, je pense qu'il faut un peu développer.

L'actuel PNNS se fixe comme objectif de faire diminuer la consommation d'alcool de 20% de manière indifférenciée quant au type de produits, ni aux populations concernées et cela dans la plus pure conformité avec l'incroyable théorie de Ledermann qui préconise, pour faire diminuer l'alcoolisme, de faire baisser le taux moyen d'alcool consommé et qui précise que pour faire baisser le taux moyen d'alcool consommé le moyen le plus efficace est de s'attaquer aux buveurs modérés pour en faire des abstinents plutôt qu'aux gros buveurs, beaucoup plus difficiles à convaincre.

Bref pour faire diminuer l'alcoolisme, il faut oublier les alcooliques et culpabiliser les consommateurs responsables !

C'est le principe défendu par le Dr Didier Houssin, Directeur Général de la Santé. On peut le citer : "Réduire la consommation globale d'alcool reste le seul moyen de répondre avec efficacité aux enjeux de santé publique...L'atteindre passe par *l'augmentation du nombre d'abstinents et la réduction de la consommation des petits et moyens buveurs, les plus nombreux...* les stratégies les plus efficaces sont celles qui réduisent l'accessibilité à l'alcool et qui impulsent une *politique tarifaire et de taxation forte*" (Bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'Institut de Veille Sanitaire, n°34-35, 12 Septembre 2006).

C'est avec ce type de raisonnement, qui date des années 50, que l'on obtient le résultat actuel : une baisse continue et accélérée de la

consommation régulière et modérée qui s'accompagne d'une croissance exponentielle des comas éthyliques !

Le rapport mondial WCRF, lui , préconise de "réduire d'un tiers tous les 10 ans la proportion de la population qui boit plus que la limite recommandée". C'est radicalement une autre logique.

D'autre part, il conviendrait que le prochain PNNS s'attache à agir en priorité en concordance avec les recommandations du WCRF. C'est à dire à inciter la population à *éviter* les boissons sucrées (sucres ajoutés), la restauration rapide ("fast food" selon la Ligue Nationale Contre le Cancer, le texte original en anglais dit bien "fast food"), les plats préparés, les viandes transformées (charcuterie), et plus généralement les aliments salés ou conservés par salaison...

Bien sûr, il ne doit pas être question d'oublier qu'il est des aliments à *limiter*, tels que les aliments à forte densité calorique, la viande rouge, les féculents raffinés (?), les jus de fruit et le sel. Concernant ce dernier, il est intéressant de constater que des objectifs spécifiques de diminution lui ont aussi été affectés : "tous les 10 ans, réduire de moitié la population consommant plus de 6 grammes de sel par jour". On notera la différence de degré d'importance : *moitié* pour le sel, *un tiers* pour les boissons alcoolisées.

Enfin, ces dernières présentent un cas particulier puisque les préconisations au sujet de leur consommation varient en fonction de l'âge et de l'état :

- à *éviter* dans le cas des enfants et des femmes enceintes,
- à *limiter* dans les autres cas.

Il est à noter que ce ne sont donc pas les produits dont la consommation est le plus déconseillée pour l'ensemble de la population qui connaissent le plus d'entraves quant à leur communication et notamment télévisuelle.

Il est également à noter que la mise en cause des premiers d'entre eux (boissons sucrées et restauration rapide), ne concerne pas seulement le risque cancer, mais aussi selon la première recommandation, au travers de leur propension à provoquer l'obésité et en particulier l'obésité morbide, les risques de dyslipidémie, d'hypertension, d'AVC, de DND (diabète de type 2) et de maladies coronariennes, les même contre lesquelles l'effet protecteur de l'alcool est reconnu, à condition, bien sûr, d'être consommé avec modération.

Le problème n'est donc pas scientifique mais médiatique.

Nos adversaires ont bien compris que ce n'est pas la réalité mais sa *perception* qui permet d'influencer les décisions et en l'occurrence celles qui prévaudront à l'élaboration du prochain PNNS, laquelle a sans aucun doute déjà commencé.

Aussi ont ils fait en sorte, dès la sortie du rapport mondial, d'organiser *un écran de fumée* pour que l'alcool cache le reste, au travers du rapport "Alcool & Risque de Cancer" en Novembre 2007 et de la brochure "Nutrition & Prévention des Cancers" en Février 2009.

L'ennui c'est que ces deux documents *comportent le nom du Pr Serge Hercberg, "patron du PNNS"*, comme ayant participé à leur élaboration et les ayant validés.

Deuxième problème, les grandes marques de restauration rapide et de sodas, essentiellement d'origine américaine, disposent d'un budget publicité (et probablement aussi lobbying) très important, et les différents médias hésiteront à relayer la mise en cause de gros annonceurs potentiels d'autant plus que, dans leur cas, la communication n'est affectée d'aucune entrave légale.

Ce sera donc difficile, mais si c'était facile, ce serait déjà fait.

- C) **2017** Jusqu'ici, vous avez du remarquer que je n'ai jamais vraiment spécifiquement parlé de vin, mais de boissons alcoolisées, car la problématique est générale.

Bien sûr, le vin a toujours été particulièrement mis en avant, mais c'était essentiellement pour alimenter la polémique, *l'écran de fumée*, sur le thème : à cause de l'affreux lobby viticole, "en France, on ne peut pas toucher au vin". (Sandrine Blanchard, Le Monde).

Bien sûr, en faisant référence au rapport Mignon, le rapport Grünfeld visait à provoquer une très forte augmentation de la fiscalité sur le vin. Mais étaient concernés de la même façon la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, etc...

Je crois que pour atteindre les objectifs précédents, il ne fallait pas commettre l'erreur de plaider la spécificité du vin, car le rapport WCRF, basé sur la méta-analyse mondiale ne la reconnaît pas. Or, en démontrant les graves distorsions qui avaient été commises dans l'adaptation hexagonale, il faut bien reconnaître que nous l'avons, en quelque sorte cautionné. Nous ne pouvions guère faire autrement, sauf à affaiblir le socle de notre argumentation.

Et en plus, cela n'aurait pas servi à grand chose, et nous aurait coupé de la majorité de la communauté scientifique spécialisée, pour laquelle ce rapport est la référence. Or les liens que nous sommes en train de tisser avec cette communauté, notamment autour de la notion de consommation régulière et modérée, sont un de nos principaux atouts pour l'avenir.

Par contre, je crois que nous devons commencer à préparer l'évolution de la prochaine méta-analyse qui sera publiée en 2017. Soyons certains que nos adversaires y travaillent déjà, mais bien sûr pour que l'évolution se fasse dans la direction inverse à celle que nous souhaitons. C'est donc un enjeu capital.

Qu'est ce qu'une méta-analyse ? C'est, en gros, la synthèse de nombreuses analyses (étude de cohortes ou de cas témoins), connues au moment où on la rédige et dans la mesure où on en a connaissance. Une ou deux nouvelles études peuvent être à l'origine d'une inflexion extrêmement significative, voire d'un changement de cap dans un sens ou dans un autre.

Or, depuis 2007, de nombreuses études ont été publiées qui, dans l'ensemble, sont favorables à la consommation modérée de boissons alcoolisées et *notamment de vin*. Je ne les énumère pas, il en a été fait état sur notre blog que vous fréquentez assidûment.

Je prendrai uniquement l'exemple de « l'étude hollandaise », qui démontre que les usagers de la consommation modérée de boissons alcoolisées vivent plus longtemps que les abstinentes. Donc, rêvons un peu, ce type de pratique devrait à l'avenir *être conseillé !*

Mais il y a mieux !

Si cette boisson est le vin, *le bénéfice est doublé !* (5 ans contre 2,5). *Le vin est donc la Rolls des boissons alcoolisées !* Et encore, nous ne parlons que de l'aspect santé.

Et en plus, dans la majorité des cas, cette Rolls est moins chère que beaucoup de Twingo, qui elles même sont plus performantes, pour aller loin, que la marche à pied, pour peu qu'on sache conduire. Toutes ces données nouvelles (sans oublier, bien sûr l'étude de Dominique Lanzmann), nous devons les faire parvenir aux instances internationales et pour cela nous devons d'une part être en veille permanente afin d'être informés dès leur parution, et d'autre part mettre à jour et cultiver les filières qui sont susceptibles de nous le permettre. D'où l'importance de nos bonnes relations avec la communauté scientifique que je citais plus haut.

Au delà de cette échéance 2017 d'autres, souhaitons le, auront pris le relais.

Alors, un autre objectif, qui concerne un peu plus le long terme, devrait être de leur transmettre, après avoir si possible perfectionné sa mise au point, la méthode de *l'agressivité juridique* qui fait notre particularité, en souhaitant qu'ils sachent encore l'améliorer, en jouer avec plus d'efficacité encore, sans se départir toutefois de cette idée toute simple : *pour ne pas se faire avoir, il ne faut pas se laisser faire !*

Note personnelle : il est un objectif qui peut être considéré comme subalterne, voire accessoire car plutôt de l'ordre du symbole (mais il ne faut pas négliger l'importance des symboles) et qui me tient à cœur depuis des années. Je l'avais soumis à Dominique de Villepin, alors premier Ministre lors de sa venue dans l'Hérault en 2006.

En pure perte, mais « il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer ».

Il s'agit de faire reconnaître le vin comme « patrimoine gastronomique et culturel » à l'instar du foie gras. Cela peut paraître un peu superflu, mais les producteurs de foie gras se considèrent à l'abri, depuis ce classement, des problèmes liés aux accusations de maltraitance des animaux, et sans doute ont ils raison.

Ce serait peut être un moyen supplémentaire pour qu'on nous foute la paix.

Et puis, un nouveau contexte est apparu : le Président de la République souhaite que la gastronomie française soit inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO...

Jean-Charles TASTAVY
Président